



AVIS: 14

Bruxelles, Le 19 Novembre 2018

Concerne : examen de néerlandais 2èmes et 3èmes

Chers parents,

L'examen de néerlandais de décembre 2018 comportera 2 parties : un examen écrit et un examen oral.

L'examen aura lieu à la date donnée dans l'horaire d'examen de la classe et se déroulera comme suit :

l'examen écrit de 8h à 10h30 et l'examen oral de 10h30 à maximum 13h.

L'examen écrit comportera une compréhension à l'audition, une compréhension à la lecture et une expression écrite.

Pour l'examen oral, un ordre de passage sera donné aux élèves pendant les révisions. Le jour de l'examen, les élèves attendront leur tour dans le préau et cela dans le calme.

Nous vous rappelons également qu'il est important d'arriver à l'heure à l'école et cela encore plus pendant la session d'examens.

Les professeurs de néerlandais

La préfète,  
Michelle Tasiaux

